



Conseil d'établissement de l'école Saint-Léon-de-Westmount

Ordre du jour de la rencontre **TEAMS**

Mercredi 14 janvier 2026, 18h05

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Mot de bienvenue et tour de table : Les membres se présentent à Patrick Paul, qui rejoint une rencontre du CÉ pour la première fois, le CÉ lui souhaite la bienvenue ! Les documents relatifs à la formation des membres du CÉ sont également mentionnés. Mme Ouellet-Beaulac confirme que sa formation a été complétée avec succès.
- 1.2 Prise des présences et vérification du quorum – OK !

Présences :

- Delphine Léouffre
- Tania Giroux O
- Nicole De Sousa O
- Julie Caron O
- Isabelle Guérin O
- Ariane Labelle Lemieux O
- Yolane Ouellet-Beaulac O
- Priscilla Marrone O
- Caroline Levert X
- William Nahorniak 18h20
- Julie Bergeron O
- Frédérique Lapeyre O
- Asmaa Dribki 18h30
- Cindy Kuntzler X
- Alexis Kaya X
- Nancy Côté X
- Patrick Paul O

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 26 novembre 2025 – **pièce jointe**

- 2.1 L'ODJ est partagé et adopté
- 2.2 Le PV est adopté

3. Questions du public

4. Partenaires

- 4.1 OPP : Rien à ajouter, en attente de l'adresse courriel associée au CSSDM, donc statu quo, pas de nouvelle pour le moment.
- 4.2 Comité de parents CSSDM
- 4.3 Fondation : La Fondation se concentre beaucoup sur le Nouvel An Chinois à venir, vendredi 6 février, communication et affiches à venir rapidement. La nourriture sera en boîtes individuelles, menu parent-enfant, danse des dragons,

maquillage et autres ateliers festifs. Le Souper International a été un beau succès, bonne participation, plus de nourriture (familles-chefs) sera très apprécié l'an prochain! Certaines personnes qui se sont servies ont pris trop de nourriture et il y a eu un peu de gaspillage (les enfants avaient les yeux plus gros que la panse!). Cette année marque le retour des 2 activités en une même année (suite aux perturbations précédentes à cause de la grève, etc.). De vrais beaux moments pour l'école et la communauté. Merci à tous les bénévoles et familles-chefs et participant(e)s!

- 4.4 La Fondation va offrir un budget-classe additionnel tel que confirmé à la plus récente rencontre.

5. Service de garde – Mot de Mme Aïmaa Dribki

6. Travaux du Conseil

- 6.1 Dossiers à adopter ou à approuver

6.1.1 **Approbation** Réglementation du service de garde et service de diner
- pièce jointe

- 6.1.1.1 Le document est partagé et le CÉ prend connaissance des changements. Les Valeurs du SDG pour les activités éducatives ont notamment été ajoutées. La gestion des parents (et des élèves) au départ des élèves est détaillée davantage afin de renforcer la sécurité de tous (toutes). Un point est ajouté relativement au ton de voix utilisé (volume) car parfois le personnel de SDG est inondé par les parents qui jasant fort ou discutent sur leur cellulaire, etc. pour respecter les besoin du personnel en communication.
- 6.1.1.2 Question : La sonnette/l'accès au SDG parfois reste sans réponse.
- 6.1.1.3 Question : Les enfants qui quittent et ne peuvent pas réintégrer le SDG (règlement de sécurité du SDG) serait un problème pour certains parents qui ne peuvent pas prendre leur enfant en charge entre la fin du rdv externe de l'enfant et la fin de leur propre quart de travail. Comment gérer pour ces cas particuliers? (Ex. rdv chez le dentiste en après-midi qui pourrait réintégrer vers 15h15 l'élève est refusé.) Y aurait-il ouverture à communiquer et collaborer? Solutions proposées : Inscire une heure-limite pour bien délimiter jusqu'à quand les élèves peuvent rentrer au SDG. Point important : Est-ce que l'École communique une absence au SDG comme critère d'admissibilité? Le SDG vérifie la liste des présences et s'étale dans les locaux pertinents dès le début du SDG de l'après-midi,

et parfois les éducateurs changent, ce qui complique la gestion du SDG et la sécurité des élèves. Est-ce que l'élève revient avant ou après la fin des cours, durant la période transitionnelle de fin des cours? Question : Est-ce un problème d'envergure? Réponse : L'an dernier c'était le cas de 3-4 enfants, ce qui a généré le règlement proposé. Note : Les cas sont particuliers, mais les rdvs émis par les services publiques peuvent parfois générer des complications pour les parents qui sont difficiles à rattraper. Y aurait-il une possibilité de flexibilité, par exemple en notant que la décision suite à une discussion a priori d'un potentiel retour au SDG après un rdv médical en début-après serait à la discrétion du SDG? **À suivre.**

6.1.1.4 Discussion sur le service Hop Hop depuis la fuite antérieure, car il faut vérifier si la CSSDM a réautorisé l'utilisation de ce service. Le point sur cet aspect sera peaufiné pour remplacer Hop Hop avec « une plateforme de suivi, ex. Hop Hop » pour inclure plus d'options.

6.1.1.5 La communication avec le SDG se fait en demandant un rdv ou en écrivant un courriel. L'utilisation de l'agenda est proposée, mais ce ne sont pas tous les enseignant(e) ou autres éducateurs/éducatrices qui s'en servent, s'y réfèrent ou le priorise. Il y a ouverture à ce que l'agenda soit également utilisé car on gagne à favoriser la communication entre les parents et le SDG.

6.1.1.6 La limite des 90 jours passe à 75 jours pour la demande de recouvrement et l'arrêt de service pour les comptes en souffrance.

6.1.1.7 Les autres points sont partagés et discutés.

6.1.1.8 Le document est soumis pour approbation selon les commentaires notés ci-haut (notamment à propos de la réintégration du SDG post-rdv).

6.1.1.9 Il y a proposition de revoir ce point à la prochaine session puisqu'il y a matière à réflexion.

6.1.2 Critères de sélection de la direction

6.1.2.1 Un sondage pour communiquer les priorités du CÉ si jamais la CSSDM devait remplacer la Direction. 1 = prioritaire, 4 = non-prioritaire

- 6.1.2.2 Les critères seront compilés via un formulaire en ligne qui sera rempli par les membres in absentia de la Direction.

[https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=ObLmbDdGloqsf5VDuUeXH-](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=ObLmbDdGloqsf5VDuUeXH-4itHFoYLIevop64ZLDxc1URDNONIRCUEpCRos2MidCTDNWNTBPRTA2NC4u)

[4itHFoYLIevop64ZLDxc1URDNONIRCUEpCRos2MidCTDNWNTBPRTA2NC4u](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=ObLmbDdGloqsf5VDuUeXH-4itHFoYLIevop64ZLDxc1URDNONIRCUEpCRos2MidCTDNWNTBPRTA2NC4u)

- 6.1.3 **Approbation** Grille matières 2026-2027

- 6.1.4 **Approbation** Sorties et activités culturelles / récréatives - pièce jointe

- 6.1.4.1 La liste des activités et sorties est partagée. Le CÉ en prend connaissance. Ski de fond pour les 6^e année, Sortie Sanaaq pour les maternelles.

- 6.1.5 Consultation des élèves

- 6.1.5.1 Ce pourrait être une suite logique au QES en mettant l'accent sur le climat à l'école. Le CÉ exprime son soutien à cette idée.

6.2 **Budget** (pour information)

- 6.2.1 Rapport sommaire : Le Fonds 1 de fonctionnement s'enlève vers un déficit. Salaires à payer en double (ex. retraite/remplacement). Le surplus du SDG pourra éponger ce déficit même s'il est autofinancé.
- 6.2.2 Rapport détaillé : Du côté de la Gestion et de l'Entretien ménagé, des déficits au niveau salarial. Question : Bibliothèque/Informatique, pas de budget? Réponse : L'achat de livres est sur une autre ligne. Dans le Fonds 1, durant une année de déficit, le financement doit être limité pour ces installations (ex. matériel pour protéger les livres, comme celle passée l'an dernier, papeterie, un besoin a été exprimé d'ajouter une étagère (acheter ou récupérer une vieille, etc.)). Commande de fourniture pourrait être passée de façon régulière, pour l'ameublement, l'étagère, peut-être passer par la Fondation? Le déficit du Fonds 1 est de 27 000 \$. Les déficits par le biais des salaires ne pouvait être évité (tel que ci-haut). La catégorie Écoles montréalaises a subi une coupure, qui était utilisée pour les sorties, mais qui pourrait être utilisée pour plusieurs différentes catégories, dont le financement des postes prévus de 62 199 \$ déjà utilisé. À revoir ultérieurement. Le budget actuellement prévu pour les sorties sera issu de Jeune public principalement. Le Fonds 4 comporte un surplus de 47 000 \$, réservé à l'usage du CÉ. La consigne des parents qui l'ont créé c'est qu'il doit être utilisé uniquement pour des projets qui touchent et améliorent l'entièreté de l'école. Le parc informatif de l'école laisse à désirer, donc peut-être considérer cette option. À suivre! Les autres détails sont partagés. Les Allocations ministérielles, 3 826 \$ un budget d'aide aux

parents demeure, préscolaire/première année est spécifié. Un budget de tutorat est également noté, mais dépend de la disponibilité des enseignants pour le suivi nécessaire. Les budgets d'achats de livres et du matériel pour le nouveau programme CCQ sont confirmés. Les autres catégories sont partagées. Le 400 \$ du CÉ sera reconduit en principe vers le vin-fromage de fin d'année pour les bénévoles.

- 6.2.3 Question : Conférencière l'an dernier x2, après discussion avec l'équipe à l'interne, possibilité de recevoir des conférences des membres spécialistes de l'école (ex. Psychoéducatrice, etc.). Réponse : Possible. Une belle idée à explorer!

7. Informations variées:

- 7.1 Inscriptions des élèves pour 2026-2027 : Elles sont en cours.
- 7.2 Information de la direction : Les Portes Ouvertes se sont bien déroulées durant le mois de décembre, la Direction remercie les parents et élèves bénévoles pour leur soutien. Le Secrétariat est encore en mouvement. Mme Sandrine est en retour progressif. Mme Nicole est de retour en renfort. Les certificats de persévérance scolaire seront remis par Mme Maccarone. Semaine de soutien aux enseignants sera soulignée en février.
- 7.3 Information des membres du personnel : Rien à signaler.

8. Varia

- 8.1 Organisation autour des finissant de 6^e année : Remise des médailles, possible demande de budget à la Fondation. Les discussion et les projets sont en cours!
- 8.2 Concert de fin d'année : En discussion avec les enseignants concernés!

Levée de la séance: 19h33.

Delphine Léouffre

Delphine Léouffre, Présidente du CÉ

2026-06-11

Isabelle

Isabelle Guérin, directrice